

URBANISME

LA PRÉPARATION DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1989

Un groupe d'architectes et de plasticiens français et étrangers conseille M. Robert Bordaz

Tandis que le Bureau international des expositions doit confirmer, en novembre, l'accord de principe donné en juin pour une exposition universelle à Paris en 1989, une équipe de consultants travaille autour de M. Robert Bordaz, président de l'Union centrale des arts décoratifs, chargé de préparer l'événement.

Pour le dossier appuyant la candidature de la France, des esquisses avaient été demandées, au printemps dernier, à MM. Renzo Piano, architecte italien, coauteur du Centre Pompidou, qui construit actuellement le musée de Houston (Texas), Antoine Grumbach, Claude Vasconi et Jean Nouvel. Seul les deux premiers font partie de l'actuelle commission, récemment baptisée Atelier d'urbanisme, qui comprend aussi le Milanais Vittorio Gregotti (l'Institut français d'architecture avait présenté ses travaux l'hiver dernier), M. Pontus Hultén, directeur du Musée d'art contemporain de Los Angeles, après avoir été jusqu'en 1981 le responsable du Musée d'art moderne à Beaubourg, le peintre Martial Raysse et l'architecte Ionel Schein.

Trois Français, trois étrangers ; quatre architecte et deux plasticiens, souligne M. Bordaz, dans ce groupe qui doit le « conseiller sur les grandes orientations d'aménagement et les principes de fonctionne-

ment de l'Exposition universelle ». Un groupe plus large de personnalités françaises et internationales sera invité à des confrontations critiques.

Par la suite - et dès l'an prochain, - des concours devraient être lancés pour des réalisations spécifiques, qui ne devront pas, en principe, être assurées par ces conseillers de la première heure. Un débat d'idées, plus large, sera organisé parmi les enfants des écoles et les étudiants en architecture.

L'équipe administrative, qui prendra par la suite la forme d'un établissement public, se met par ailleurs en place : M. Jean-Pierre Weiss (X-Ponts), directeur des équipements à l'Assistance publique, où il a développé la pratique des concours d'architecture, devrait prochainement prendre la responsabilité de la réalisation de l'« expo ».

Sur le fond, les études ne sont pas encore très avancées, et des choix devraient être proposés au gouvernement d'ici à la fin de l'année, tandis que les négociations sont en cours pour la libération des terrains : le Port autonome de Paris se fait tirer l'oreille pour démanteler les installations importantes qui existent au pied du front de Seine (15^e) et près du pont de Tolbiac (13^e). Le ministère de la défense aurait accepté de

quitter partiellement le boulevard Victor (15^e), à condition d'y revenir pour y construire des bureaux, à la place du bassin de carénage, qui doit déménager au Vaudreuil, la ville nouvelle de l'Eure. Quant à la S.N.C.F., dans le cours de la discussion périodique de sa convention avec l'Etat, elle est invitée à céder une enprise importante entre le pont de Tolbiac et le pont de Bercy, occupée par une gare de marchandises et des transporteurs.

Une « pièce urbaine »

C'est à cette condition que pourra être évitée la construction d'une dalle au-dessus de ces terrains, comme il avait été envisagé à l'origine. « Nous ne voulons pas couler trop de béton ni construire des dalles gigantesques », affirme M. Robert Bordaz, irrité par les critiques formulées récemment dans nos colonnes par un architecte, M. Philippe Panerai (*le Monde* du 21 septembre). Même si la S.N.C.F. accepte de déménager hors de la capitale, il faudra laisser circuler les trains de grandes lignes de la gare d'Austerlitz et relier le nouveau quartier au reste du treizième arrondissement. Par des passerelles ? Ou par « une dalle, la plus petite possible », selon la formule de M. Bordaz ?

Un véritable quartier nouveau est projeté dans ce secteur. Selon les premières esquisses d'Antoine Grumbach, ce quartier d'habitation composerait une « pièce urbaine » de 800 mètres de côté, comprenant une place elliptique, la « place des libertés » (qui pourrait rester le souvenir symbolique de l'« expo »), et serait relié à la rive droite par le pont de Tolbiac élargi et peut-être même occupé par des bâtiments à la manière du pont Vecchio de Florence ou des anciens ponts de Paris. L'arrivée, dans le groupe de consultants, de M. Lionel Schein, auteur de plusieurs études sur ce sujet, et la présence de Vittorio Gregotti, dont on connaît le goût pour les édifices lancés à la conquête du territoire (il construit en Calabre une université « kilométrique » qui enjambe la vallée comme un viaduc) sont une conjonction qui donne du poids à ces fantasmes...

A l'ouest, les prouesses technologiques seraient temporaires : M. Renzo Piano a conçu des quais flottants qui couvriraient la Seine entre l'île des Cygnes et la rive gauche pour offrir un terrain artificiel aux pavillons et permettre un cheminement jusqu'à la tour Eiffel, fée tutélaire...

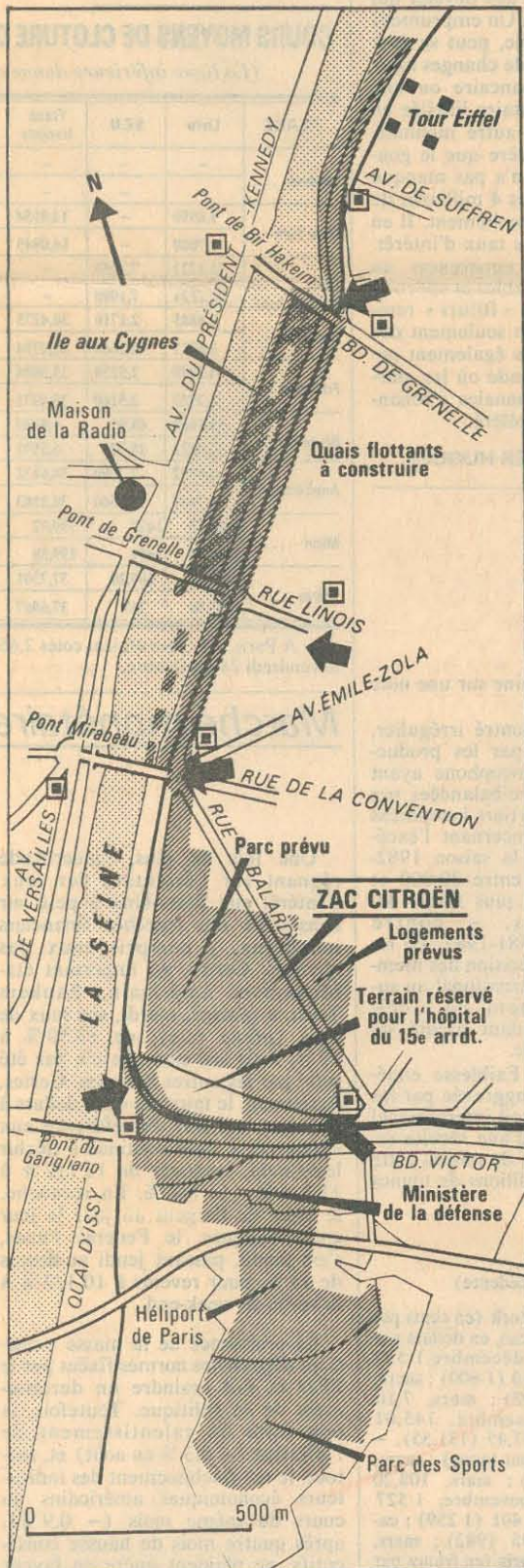
La municipalité accepte de bon cœur les cadeaux en nature que le gouvernement - par ailleurs si malicieux à son égard - offre à Paris : l'Opéra, le grand Louvre, le nouveau ministère des finances, l'« expo »... Elle espère en profiter pour accélérer des projets anciens, non financés (comme le nouveau pont entre les gares de Lyon et d'Austerlitz), se réjouit de voir libérer des terrains (les ports sabliers sur les berges, les gares de marchandises, le « verrou » du ministère de la défense, boulevard Victor), qu'elle désespérait d'obtenir par ailleurs.

Mais elle tient à réaliser malgré tout ses propres ambitions et ne veut pas se désintéresser de ses propriétés (terrains Citroën, entrepôts de Bercy) après les avoir prêtés. Des divergences de vues existent ainsi sur l'aménagement du secteur ouest, où la Ville entend construire les logements prévus, quitte à les prêter pour l'« expo », mais ne veut pas livrer sans conditions l'ensemble du domaine Citroën aux aménageurs de la fête de 1989.

Entre l'urgence d'un calendrier impératif et l'harmonie nécessaire de l'aménagement de Paris à long terme, une course de vitesse est engagée. Des joutes aiguës sont à prévoir.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

SITE OUEST : PAVILLONS NATIONAUX



Reliée au Champ-de-Mars par les berges de la Seine, grâce à la construction de quais flottants entre les ponts de Bir-Hakeim et de Grenelle, l'Exposition s'étendrait sur 62,5 hectares : 37,5 hectares appartiennent à la Ville de Paris (terrains Citroën et parc des sports de la plaine de Vaugirard) ; 11,5 hectares dépendent du port autonome de Paris ; 7,5 hectares seraient pris à l'héliport de l'Aéroport de Paris et 60 000 mètres carrés au ministère de la Défense, boulevard Victor.

Sur les terrains Citroën, une emprise a été réservée pour l'hôpital du quinzième arrondissement qui doit en principe être construit avant 1989. La Ville n'a formellement accepté par ailleurs de « prêter » que les 14 hectares correspondant au futur parc en bord de Seine et elle veut construire les logements prévus de part et d'autre de la rue Balard.

L'Expo occuperait à l'est 68,5 hectares sur les deux rives de la Seine : 24 hectares appartenant à la Ville (notamment la partie centrale des entrepôts de Bercy qui doit devenir un parc par la suite), 17,5 hectares du port autonome, 27 hectares du domaine de la S.N.C.F. entre les ponts de Tolbiac et de Bercy d'une part, et près de la gare de Lyon d'autre part.

SITE EST : PAVILLONS THÉMATIQUES

